Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PLUi

Crêtes Préardennaises

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est l'occasion pour chacun de contribuer à la réflexion sur l'avenir de son territoire

UN PROJET CONSTRUIT POUR LE TERRITOIRE

RÉUNION PUBLIQUE PLUI DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

Participer aux réunions : Six permanences sur le PLUi pour répondre à vos questions.

16 NOVEMBRE
18H à 20H30

SIGNY L'ABBAYE
Salle polyvalente,
place des fayts

17 NOVEMBRE
18H à 20H30

CHAUMONT-PORCIEN
Salle des fêtes,
11 grande rue

18 NOVEMBRE
18H à 20H30

SAULCES-MONCLIN
Salle des fêtes,
1 rue du grand fossé

24 NOVEMBRE
18H à 20H30

ATTIGNY
Salle des fêtes,
rue Louis le Débonnaire

25 NOVEMBRE
18H à 20H30

POIX-TERRON
Salle de la Vence,
5 route de Montigny

26 NOVEMBRE
18H à 20H30

BOULZICOURT
Salle polyvalente,
5 rue de la Gare

LE PLUI QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PLUi est un document qui traduit le projet de développement du territoire.

Concrètement, il est composé :

- *Du Projet d'Aménagement et de Développement Durable fixant les objectifs communs à l'ensemble du territoire pour les 12 prochaines années.*
- *De plans des villages découpés en secteurs (appelés zonages).*
- *D'un règlement précisant les types de constructions ou d'opérations possibles dans chacun de ces secteurs.*

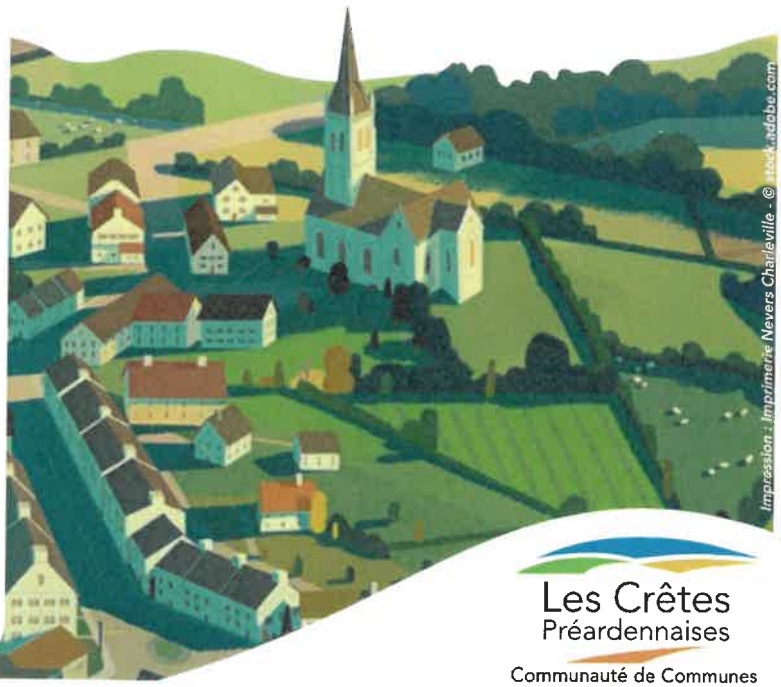

Impression : Imprimerie Nevers Charleville - © stock.adobe.com

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes